

Réginaldo Paris

DANS CE NUMERO

Édito	p 2
Patrimoine - Sports	p 3
Travaux	p 4-5
Urbanisme	p 6
Commerces	p 7
Jeunesse - Éducation	p 8-9
Culture	p 10
Festivités	p 11
Sports	p 12
Citoyenneté	p 13
Libre expression	p 14
État-civil	p 15
Agenda	p 16



11^{ème} Salon des Arts

Samedi 22 et dimanche 23 novembre Programme en page 10

Le site internet de la commune

www.sainthilairedebrethmas.fr

Application mobile à télécharger sur App store et Google Play





Saint-Hilaire, village apaisé dans un monde troublé

La situation politique que connaît actuellement notre pays avec cette instabilité gouvernementale, causée par la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024, n'est pas sans conséquence pour notre commune de Saint Hilaire de Brethmas.

Ceux qui revendiquent ces idéologies extrêmes et partisans qui divisent les français par leurs petits calculs politiques, n'ont d'ambitions que de régner sans se soucier du plaisir de vivre ensemble dans notre village de Saint Hilaire.

À St Hilaire, nous œuvrons tous les jours pour l'entente, la fraternité en créant ou favorisant de nombreuses animations, pratiques sportives et culturelles qui permettent de nous retrouver.

Ces militants d'idéologies extrêmes, sont bien loin de chercher la solidarité et l'équité entre nos habitants qui se battent tous les jours pour s'en sortir, pendant qu'à St Hilaire, nous veillons avec nos nombreuses aides du CCAS ou en fixant par exemple des tarifs différenciés selon les revenus pour nos cantines et garderies afin de permettre plus de pouvoir d'achat.

En proximité permanente avec vous, je mesure jour après jour, les dégâts causés par cette crise politique dont l'ampleur menace les fondations mêmes du pacte républicain dont l'équipe municipale et moi-même sommes les garants.

Dans ce monde, ce pays instable, malgré le COVID, l'inflation, les guerres, le terrorisme, Trump, Poutine, les catastrophes climatiques, et la crise politique nationale, l'équipe municipale se bat tous les jours pour vous apporter de la stabilité et des réponses de services publics à vos attentes légitimes.

Riches de nos différences et de nos sensibilités, je refuse cette paralysie qui menace nos communes et le modèle démocratique du pays.

L'absence de visibilité budgétaire, alors qu'il y a tant à faire pour entretenir et rénover notre patrimoine municipal, pour préparer les transitions écologiques et démographiques, crée un climat d'attentisme et parfois de découragement ou de colère.

Il y a urgence à relancer l'économie et l'investissement public dans nos collectivités.

Je mesure jour après jour les conséquences désastreuses que créent, chez les acteurs économiques, les incertitudes politiques.

À Paris, notre Président, des élus, représentants de partis politiques, ne pensent qu'à leurs égos et leur volonté de domination. Ils sont déconnectés de nos réalités quotidiennes et des nécessaires consensus locaux loin de leur bataille puérile de bac à sable qui met le feu à notre nation et dresse les Français les uns contre les autres.

Cette crise provoque colère, dégoût et beaucoup de ressentiment de la part de nos concitoyens.

Eu égard à la gravité de la situation et aux dégâts qu'elle provoque auprès de nos habitants et des décideurs locaux, j'appelle chacun de nos députés à la responsabilité et à un sursaut de lucidité. L'absence de majorité à l'Assemblée Nationale ne justifie ni la domination d'un seul camp, ni l'immobilisme, mais impose un devoir de compromis.

Il ne s'agit pas de demander à qui que ce soit de renoncer à ses convictions, mais de permettre à la République, à l'État et à nos communes de fonctionner.

Je mesure avec gravité ce que gouverner veut dire aujourd'hui, dans toute sa complexité, mais rechercher des équilibres, comme je le fais à St Hilaire, c'est aujourd'hui préserver l'essentiel : la cohésion nationale gage de nos libertés et de nos solidarités.

**Votre Maire
Jean-Michel Perret**

Écoquartier de la Jasse 3 M€ de subventions pour un projet exemplaire



La commune de Saint Hilaire de Brethmas franchit une étape clé pour son écoquartier de la Jasse, avec la signature officielle du projet en présence du préfet du Gard. Ce programme prévoit la construction de 33 logements, ainsi que des commerces et services publics, dans une démarche de développement durable mettant l'accent sur performance énergétique, mixité sociale, biodiversité et connexion aux transports en commun.

Le projet, réalisé en partenariat avec l'École des Mines et le CFA métiers du bâtiment, bénéficie d'un soutien financier de 3 millions d'euros, notamment de la Région Occitanie et marque le lancement concret d'un programme pilote exemplaire pour la commune.



Saint-Hilaire-de-Brethmas
primée au
Prix TERRITORIA 2025
pour son projet d'écoquartier

Saint-Hilaire-de-Brethmas a reçu un TERRITORIA Or dans la catégorie Ville durable lors du Prix TERRITORIA 2025 pour son projet d'écoquartier « L'Habitat Périurbain Autrement ». Le projet a été salué pour son innovation, sa reproductibilité et sa gestion rigoureuse des deniers publics, et s'inscrit dans une démarche de transition écologique, de lien social et de maîtrise de l'urbanisation.

www.shb-rando.fr

À la découverte du patrimoine et du sport



Claudie Carmona
conseillère déléguée



Sébastien Roumigué
adjoint au maire



Bernard Veirun
conseiller délégué



Le site www.shb-rando.fr invite à explorer le territoire à travers différents itinéraires de découverte. Il propose 5 sentiers du patrimoine (de 2,7 à 18,6 km), 4 parcours sportifs avec agrès (de 1,6 à 10,6 km) et des circuits dédiés à la géologie et à la botanique. Chaque parcours est accompagné d'une carte, d'informations historiques et d'un album de photos anciennes et récentes, pour redécouvrir le patrimoine local sous un nouveau regard. Rendez-vous sur www.shb-rando.fr pour choisir votre prochain parcours et (re)découvrir la richesse de notre environnement !

Les sentiers du patrimoine bientôt installés.

À l'occasion des Journées du Patrimoine, la commune a dévoilé ses cinq parcours patrimoniaux et les 30 panneaux d'information qui seront prochainement installés le long des sentiers. Ces panneaux présenteront l'histoire locale, les hameaux et les figures marquantes de la commune, avec des QR Codes renvoyant vers le site « shb-rando », dédiés à des contenus complémentaires sur la géologie et la biodiversité.

Le projet résulte d'un important travail de recherche mené conjointement par des élus, le Conseil des Sages, des musées et associations locales. Nicolas Gal a réalisé le graphisme, et Jeroen Popot a contribué à la création du site. L'installation des panneaux sera assurée cet hiver par les services techniques municipaux, sous la direction de Fabrice Brun, tandis que la gestion du site est confiée à Cédric Philippot.

Le site www.shb-rando.fr est déjà en ligne, et l'inauguration officielle des sentiers et parcours sportifs est prévue pour janvier 2026.



QR-code du site www.shb-rando.fr

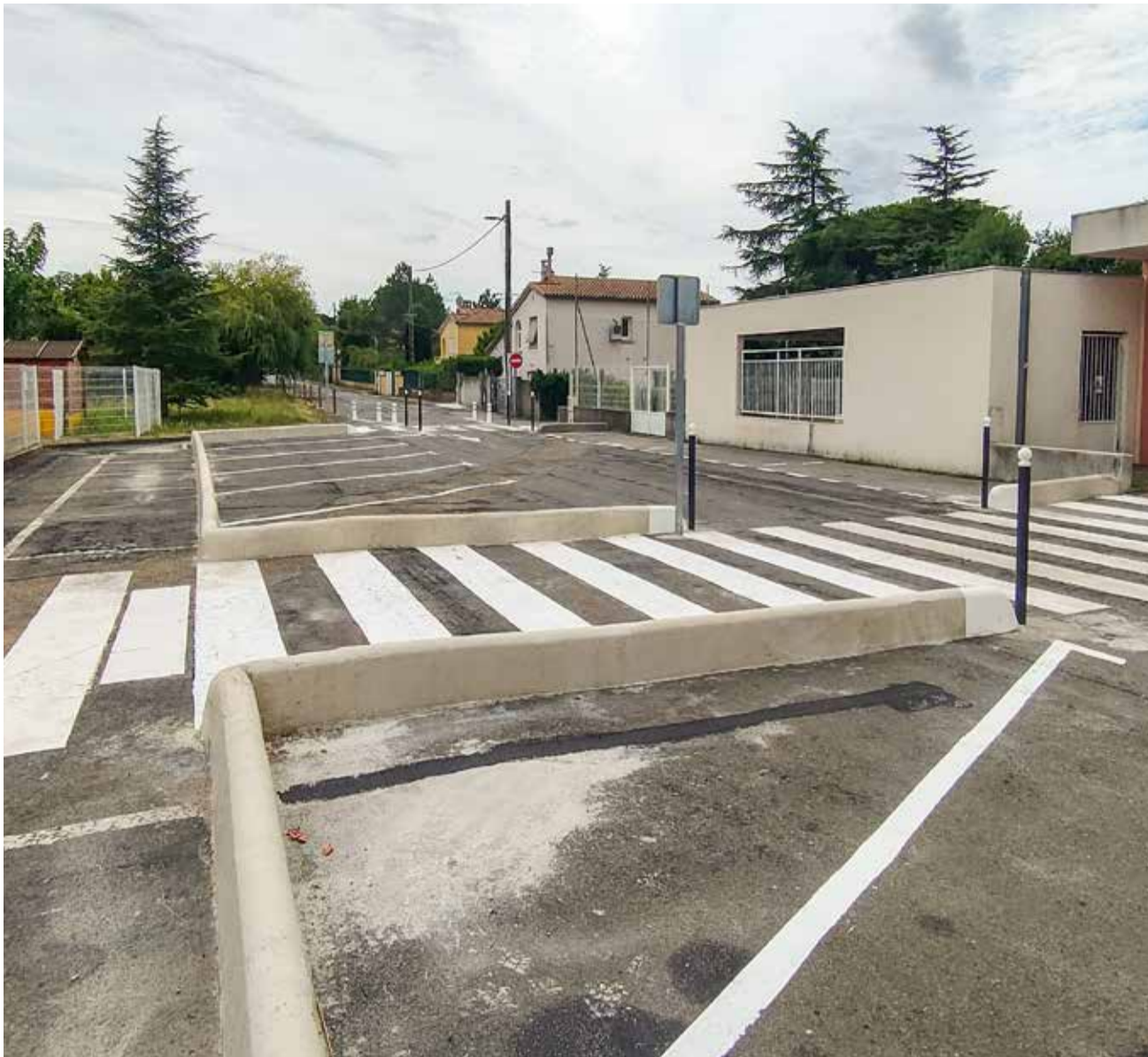




Jacky Mialhe
conseiller délégué

Sécurisation de l'école maternelle

À la suite de concertations avec les habitants et les parents d'élèves, plusieurs aménagements ont été réalisés autour de l'école Émile Maurin pour améliorer la sécurité. Le chemin d'accès à l'école maternelle est désormais en sens unique avec de nouvelles places de stationnement et des bordures maçonnées. Un ralentisseur a été installé rue André Schenk, et une jonction entre deux lotissements a été fermée pour limiter le trafic de transit. D'autres travaux, dont la réfection de la voie, sont prévus après la construction de logements voisins. Ces mesures visent à assurer un environnement plus sûr pour tous les usagers.



Rue des Écoles :

un nouveau revêtement
autour de l'école Josette
Roucaute



Les abords de l'école Josette Roucaute ont été rénovés avec la réfection complète du revêtement de la rue des Écoles, offrant désormais un meilleur confort de circulation pour tous les usagers.

Sécurisation rue des vigneron



Olivier Mauras
Adjoint au maire

Les travaux de la chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) communément appelée «Chaucidou» réalisés rue des Vignerons et financés par le Conseil départemental du Gard, se sont achevés à la fin de l'été. Ce nouvel aménagement vise à mieux partager la route entre automobilistes, cyclistes et piétons dans un esprit de sécurité et de respect mutuel.

Le principe est simple : les véhicules motorisés circulent au centre de la voie dans les deux sens et se déportent sur les rives en cas de croisement. Les **cyclistes prioritaires** disposent, quant à eux, d'un espace matérialisé par des chevrons de part et d'autre de la chaussée.

Pour accompagner les usagers, la commune a réalisé une courte vidéo explicative sur le fonctionnement d'une CVCB, accessible via le QR code ci-contre.



Campagne de sensibilisation : «Partageons la route»

Dans le cadre du programme AVELO3 soutenu par l'ADEME, la commune lancera en novembre et décembre une campagne de communication «Partage de la route». Des capsules vidéo diffusées sur les réseaux sociaux rappelleront les règles de bonne conduite entre automobilistes, cyclistes et piétons, tout en présentant les aménagements récents destinés à améliorer la sécurité et à promouvoir les mobilités actives.

Sécurisation arrêt de bus de Tribies (ancienne route de Nîmes)

Pour améliorer la sécurité des piétons au niveau de l'arrêt de bus de Tribies, sur l'ancienne route de Nîmes, la commune a installé un panneau de signalisation renforcé à LED en accord avec le Conseil Départemental du Gard. Ce dispositif offre une meilleure visibilité, même de jour ou par mauvais temps, grâce à ses LED haute intensité, renforçant ainsi la sécurité lors de la traversée.



Laurent Clerc
Adjoint au maire

Plan Local d'Urbanisme (PLU)



*Réunion publique de
présentation du PADD*

La commune poursuit la construction de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), document essentiel qui fixe les orientations d'aménagement et de développement du territoire.

Ce travail se déroule en plusieurs étapes : diagnostic territorial et environnemental, élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), définition des Opérations d'Aménagement Programmées (OAP), rédaction du règlement et du plan de zonage, puis enquête publique avant validation finale.

À Saint-Hilaire, l'élaboration du PLU progresse : le PADD vient d'être validé à l'issue de trois temps forts — réunion avec les Personnes Publiques Associées, débat en conseil municipal, et réunion publique du 10 octobre 2025. Ces échanges ont permis de présenter les orientations politiques du développement communal et de recueillir les observations du public et des institutions.

La prochaine étape consistera à traduire concrètement le PADD sur le territoire, avec la définition des OAP et du cadre réglementaire des zones.

Tous les documents relatifs au PLU (délibération du 30/09/2025, rapport de présentation, PADD et supports de réunion) sont disponibles en mairie et sur le site internet de la commune.

Inauguration de la déchetterie



Le nouveau centre de valorisation multi-flux de Saint-Hilaire-de-Brethmas, situé sur l'ancienne route de Nîmes, a été inauguré. Un giratoire a été créé pour sécuriser la circulation. Le site est ouvert toute l'année, avec des horaires adaptés selon la saison. À partir du 4 novembre 2025, les usagers devront présenter un justificatif de domicile lors de leur première visite afin d'obtenir leur carte d'accès.



Horaires d'ouverture :

De juin à septembre :

Mardi, mercredi, vendredi et samedi :
8h – 15h

Jeudi et dimanche : 9h – 12h

D'octobre à mai

Mardi, mercredi, vendredi et samedi :
9h – 16h

Jeudi et dimanche : 9h – 12h

Une balade champêtre sur les chemins de Saint-Hilaire qui suscite une colère noire ...



Que découvrirez-vous en vous baladant paisiblement sur les sentiers ? Malgré de magnifiques paysages et de charmants sentiers, cette promenade est souvent troublée par divers inconforts. La mairie a récemment mis un nouveau banc au sommet de la colline de Brethmas, mais quelques jours après, des mouchoirs en papier traînent au pied du banc. Effectivement, c'est la responsabilité de la municipalité qui a omis de prévoir une poubelle à proximité ! De la fumée s'élève au loin d'un champ, elle est si dense qu'elle reste proche du sol et vous incommodent. Continuons notre balade, nous sommes maintenant sur la route du Mas de Pérau à l'intersection avec le chemin de Pompeyrat

et du Mas de Peyraube, c'est indéniablement le secteur des jeunes amoureux ou des couples secrets, eh oui, sur le bas-côté de la route, ont été négligemment jetés des emballages de préservatifs et des mouchoirs usagés. Parfois, on découvre également les restes d'agapes, tels que canettes, papiers gras ! Cela pourrait sembler presque ordinaire, me diriez-vous, mais continuons avec notre balade. Prenons à présent le sentier du Mardilhon qui suit le cours de l'Avène. Le son de la chute d'eau est apaisant, et en passant, nous voyons des canards et un héron cendré s'envoler. La semaine dernière à cet endroit, vous aviez signalé l'existence d'un matelas près de la rivière accompagné de sa tête de lit. Suite à l'alerte, les équipes techniques sont intervenues pour les collecter afin d'éviter la formation d'embâcles pendant cette période d'épisodes cévenols. Cette semaine, faites attention, observez bien où vous marchez, un abruti est venu vidanger son véhicule et une grande flaque noire bloque la totalité du sentier à seulement 2 mètres de la rive. Là où plus loin par un jour de grand soleil, des enfants trempés innocemment leurs pieds. Il vous est permis d'effectuer la vidange par vous-même, mais il est impératif de la collecter dans un récipient qui devra par la suite être déposé dans une déchetterie appropriée. L'huile de moteur usagée est fortement polluante pour l'environnement. L'écoulement d'un litre d'huile usagée, par exemple dans un cours d'eau, peut contaminer jusqu'à un million de litres d'eau !

Que faut-il retenir de ce triste constat. Il est primordial de comprendre que les comportements incivils d'un petit nombre de personnes affectent le bien-être collectif et engendrent un coût significatif pour la communauté. N'oublions pas que laisser des objets encombrants, allumer un feu et vidanger son automobile sont sanctionnés par de sévères contraventions. Mais encore faut-il repérer les contrevenants, alors pour se protéger de la bêtise et de l'irresponsabilité de certains, faudra-t-il mettre des caméras à des points stratégiques pour verbaliser ?

Les déchetteries acceptent les encombrants et les huiles usées.



Où se restaurer à St Hilaire ?

Le Bar de la Plaine : la cuisine du cœur



Depuis mai 2024, Karen Zbroja a repris le Bar de la Plaine, situé au 1456, ancienne route de Nîmes. Elle y propose une cuisine traditionnelle, simple et généreuse servie dans une ambiance conviviale. Des plats "comme à la maison" à des prix très abordables qui séduisent une clientèle fidèle.

► 07 62 21 66 15

La Crêpe Celtique : un coin de Bretagne à St-Hilaire



Depuis le 2 août 2024, Yannick et Laëticia vous accueillent à La Crêpe Celtique, au 807, ancienne route de Nîmes. Au menu : galettes de sarrasin salées et crêpes sucrées, préparées avec des produits venus tout droit de Bretagne — farine, bière, cidre et même whisky ! Le tout servi dans une ambiance familiale et co-cooking où la convivialité est au rendez-vous.

► 04 66 43 32 41

Jibe & l'Os Grill : la convivialité au feu de bois



Ouvert depuis le 24 septembre 2024, le restaurant Jibe & l'Os Grill, situé au 373 route d'Uzès, est tenu par Sébastien Parent, originaire de Lille. Sa spécialité : la cuisson au barbecue au feu de bois et de belles pièces de viande Aubrac, accompagnées d'entrées et desserts faits maison. Convivialité, accueil et générosité sont les maîtres-mots de l'établissement. Et pour prolonger le plaisir, le Jibe & l'Os Bar, juste à côté, invite à savourer un bon digestif dans une ambiance détendue.

► 04 22 91 51 80

Chai Samson : détente, musique et bons vins



Depuis trois ans, Sébastien Samson vous accueille au Chai Samson, situé au 411 route d'Uzès. Ce bar à vin propose des planches à partager — charcuterie, fromages, camembert chaud ou viandes — dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Chaque troisième samedi du mois, place aux concerts, où la musique laisse toute sa place à la discussion et à la détente. Entre fléchettes, billard et canapés confortables, tout est réuni pour passer un bon moment. Le lieu peut aussi être privatisé pour vos événements, anniversaires ou soirées privées.

► 06 50 83 57 78

La Tuerie : une brasserie conviviale et gourmande



Installée au 659 route d'Uzès, la Brasserie La Tuerie a été reprise par Yves Pellicier, qui a entièrement rénové l'ancien établissement Le Turtle avant sa réouverture en mars 2025. On y déguste une cuisine traditionnelle et familiale, élaborée à partir de produits frais, avec une carte renouvelée tous les deux mois et demi selon les saisons. L'ambiance se veut avant tout conviviale : concerts le week-end, planches à partager et plats d'antan comme le pot-au-feu ou les cuisses de grenouilles ravissent les gourmands. ► 04 66 07 18 19

Le Mandarin : saveurs du Vietnam



Situé 373 route d'Uzès, il invite à un véritable voyage culinaire vietnamien. Nems croustillants, plats vapeur et fondue asiatique... chaque plat est préparé avec des produits frais et un savoir-faire

maison. Apprécié pour son accueil chaleureux, Le Mandarin est idéal pour un repas en famille ou entre amis. Pour certaines spécialités, pensez à réserver à l'avance. ► 04 66 43 32 41

Le Saint-Hilaire : l'art du goût et du partage



À Saint-Hilaire-de-Brethmas, Gwladys et Sébastien Rath font rayonner la gastronomie locale au restaurant Le Saint-Hilaire.

Récompensé par une étoile Michelin et une étoile verte, l'établissement allie excellence culinaire, respect du terroir et accueil chaleureux.

Sébastien sublime les produits des Cévennes avec créativité et précision, tandis que Gwladys veille à offrir un service attentif et convivial.

Leur table incarne une cuisine durable, sincère et ancrée dans son territoire — une belle adresse où chaque repas devient un moment d'émotion et de partage.

► 5 rue André Schenk,
Saint-Hilaire-de-Brethmas
04 66 52 30 87 – www.lesainthilaire.com



Le Détour : une pause gourmande et conviviale



Installé au 877, ancienne route de Nîmes, le restaurant Le Détour est tenu par Marc Romeuf depuis 2014. Entouré d'une équipe de trois personnes, il propose une cuisine française traditionnelle, faite maison à partir de produits frais. Dans une ambiance familiale et chaleureuse, les clients peuvent profiter d'un buffet, d'un espace bar accueillant et d'un service convivial, idéal pour une pause déjeuner détendue ou un moment de partage. Le Détour, une adresse à ne pas manquer pour allier plaisir, simplicité et bonne humeur !

► 04 66 55 92 03

Rentrée scolaire 2025 : bouger, apprendre et vivre ensemble



Bernard Creissen
conseiller délégué

Comme chaque année, la rentrée scolaire marque un moment fort dans la vie de notre commune. Les écoles ouvrent leurs portes et accueillent avec enthousiasme les enfants pour une nouvelle année riche en apprentissages et en découvertes. L'équipe municipale, en lien étroit avec les équipes enseignantes poursuit son engagement pour offrir aux enfants un cadre d'accueil et d'apprentissage épanouissant pour favoriser la réussite pour tous.

Quelques modifications à noter

Le règlement périscolaire a été mis à jour afin notamment de fixer les nouveaux délais de réservation imposés par le prestataire de service de restauration.

Par ailleurs, l'ALP maternelle est désormais installé à l'école, permettant une meilleure optimisation de l'organisation.

Le service périscolaire (cantine et garderie) de la commune dispose désormais d'une nouvelle adresse mail : periscolaire@shb30.com

L'ancienne adresse (va@shb30.com) n'est plus utilisée.

La commune accueille cette année 382 élèves.

	Ecole Maurin (maternelle)	Ecole Roucaute (élémentaire)	Ecole Deleuze (élémentaire)
Classe	5	6	5
Élèves	120	143	119
Directrice	Sandra Plisson	Delphine Montel	Estelle Le Pabic
Matin	8h25-11h35	8h20-11h30	8h20-11h30
Après-midi	13h10-16h20	13h35-16h30	13h35-16h30
Contact	04 66 86 19 87	04 66 61 32 48	04 66 56 75 56

Chaque école bénéficie d'une équipe pédagogique investie, accompagnée par les agents municipaux, afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage.

Concernant les équipes enseignantes, la stabilité est de mise dans les écoles élémentaires de la commune.

À l'école maternelle, Mme Manon Derhi (classe de MS-GS) et Mme Lisa

Poudevigne (classe de GS) rejoignent l'équipe pédagogique.

La commune remercie chaleureusement les enseignants et personnels communaux qui ont quitté leurs fonctions à la fin de l'année dernière, pour leur engagement et leur investissement auprès des enfants. Elle souhaite une rentrée pleine d'énergie et de réussites à toutes les équipes, ainsi qu'aux élèves et à leurs familles.

Les travaux

À l'école **Josette Roucaute**, la cour **thermique**.

fait l'objet d'une réfection complète engagée à la suite des constats des usagers (enseignants, parents, enfants, agents communaux, etc.).

La toiture de l'école Deleuze sera prochainement rénovée afin d'assurer la pérennité du bâtiment.

À l'école **maternelle**, des travaux d'étanchéité et de maintenance de la climatisation améliorent **le confort**

Dans le cadre du **plan de sûreté**, une alarme PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été installée à l'**école Deleuze**, et son déploiement est actuellement prévue pour l'**école maternelle**.

Ces interventions traduisent la volonté communale d'investir durablement dans la qualité, la sécurité et le bien-être au sein des écoles.



ALP de l'école J. Roucaute



ALP de l'école J. Roucaute



ALP de l'école R. Deleuze

Un projet éducatif et pédagogique transversal : écoles-familles-ALP-ALSH

Cette année, la commune continue de développer la continuité entre tous les acteurs éducatifs de la vie de l'enfant : écoles, familles, accueil périscolaire et extrascolaire. L'objectif reste d'accompagner pleinement l'enfant dans ses apprentissages, son épanouissement social et culturel, et sa citoyenneté.

Pour la durée de cette année scolaire, l'accueil de loisirs périscolaire propose le projet «Tour du monde au fil des saisons : environnement et mobilité».

À travers ce voyage ludique et pédagogique, les enfants découvriront différentes cultures et façons de vivre autour du globe. Des ateliers de sensibilisation, des projets collectifs et des activités de découverte leur permettront de réfléchir à leurs gestes du quotidien, à la préservation de la nature et aux moyens de se déplacer autrement.

Afin de valoriser les actions menées et de partager les temps forts de la vie périscolaire, une page Facebook dédiée à l'accueil de loisirs sera prochainement créée.

Elle permettra aux familles de suivre les projets, les activités et les initiatives menées tout au long de l'année.

Quelques modifications à noter : le règlement périscolaire a été mis à jour afin notamment de fixer les nouveaux délais de réservation imposés par le prestataire de service.

Par ailleurs, l'ALP maternelle est désormais installé à l'école, permettant une meilleure optimisation de l'organisation.



Centre des Loisirs : une année pleine d'énergie, de solidarité et de découvertes !



Orlane Chabassut
Adjointe déléguée

Bilan de l'année 2024/2025

L'Accueil de Loisirs "Les Cocci'Malins" a vécu une année 2024/2025 particulièrement dynamique, marquée par une multitude d'actions éducatives et solidaires qui témoignent de l'engagement de l'équipe et des élus en faveur du bien-être et de l'épanouissement des enfants.

Plusieurs ateliers de **sensibilisation** ont été menés autour de **l'hygiène alimentaire et bucco-dentaire**, de l'importance d'une bonne hydratation, ainsi que **des gestes de premiers secours** et de la prévention des risques de **noyade**. La lutte contre le **gaspillage alimentaire** a également occupé une place importante, avec une grande collecte organisée en partenariat avec la Banque Alimentaire.

L'ALSH s'est illustré par des projets fédérateurs tels que la construction d'une caisse à savon ou encore l'organisation d'une kermesse réunissant enfants et familles dans un esprit de partage.

Grâce au partenariat établi avec les Francas, douze enfants ont eu la chance de partir en **séjour à la mer ou à la campagne**, une expérience enrichissante et inoubliable pour beaucoup d'entre eux.

Des initiations aux sports inclusifs ont également permis de promouvoir le respect des différences et la coopération au sein du groupe.



Initiation aux gestes de premiers secours avec l'association prévention action sport et secourisme.



Visite du Fort Saint André à Villeneuve les Avignon à l'occasion des journées du patrimoine



Repas en extérieur aux Cocci'Malins

Les projets pour cette année...

Fort de cette dynamique, l'ALSH prépare une nouvelle série de projets tournée vers l'autonomie, la solidarité et la citoyenneté. Les enfants seront prochainement amenés à concevoir eux-mêmes un buffet dînatoire dans le cadre d'un projet dédié à l'apprentissage de la responsabilité. **Un partenariat avec la Croix-Rouge** permettra également de mener une action solidaire d'envergure, sensibilisant les plus jeunes à l'entraide et au don. Des ateliers sur la **prévention des accidents domestiques** renforceront les réflexes de sécurité, tandis que la création d'un court-métrage offrira l'occasion de développer imagination, esprit d'équipe et expression personnelle. Consciente des enjeux environnementaux actuels, l'équipe animera par ailleurs une **sensibilisation aux feux de forêt**. Par ces actions concrètes et variées, l'ALSH confirme son rôle essentiel dans **l'éducation à la responsabilité, à la solidarité et à la citoyenneté**, offrant aux enfants bien plus qu'un simple mode garde/d'accueil.



Le mot

du conseiller
délégué à la culture

Le samedi 20 septembre à l'occasion des journées du patrimoine une exposition présentant les sentiers botaniques et historiques de la commune et quelques tableaux de la galerie de la mairie, les visiteurs ont pu voir un magnifique diaporama et découvrir les panneaux qui seront présents sur les sentiers.

Je tiens à remercier le conseil des sages, Mme CARMONA, adjointe à l'environnement, M. ROUMIGUIÉ, adjoint à la communication pour le superbe travail qu'ils ont effectué.

Cette journée a également permis de découvrir le site internet en lien avec les dits sentiers.

Les 22 et 23 novembre se tiendra notre traditionnel salon des arts. Le peintre d'honneur est Mr Réginaldo PARIS originaire de notre région il a vécu au CANADA où il a exposé à de nombreuses reprises. Le samedi 22 un concert de musique sud-américaine vous sera proposé à la salle Louis BENOIT à partir de 20h30 avec possibilité de restauration sur réservation (menu argentin).

Je vous informe également que l'association des bibliothèques tiendra son assemblée générale le 27 novembre en mairie. Une présentation des futurs projets sera faite à cette occasion. Si vous désirez en savoir plus sur cette association vous êtes invités à participer à la réunion.

Je terminerai en remerciant tous les bénévoles qui participent à la vie de la commune et nous accompagnent lors des différentes manifestations ainsi que les services administratifs et techniques de la mairie.

Culturellement votre
Pascal ATGER



11^{ème} Salon des arts

Samedi 22 et dimanche 23 novembre 2025

L'exposition sera ouverte tout le week-end de 10h à 18h. Complexe sportif et culturel Maurice Saussine

Programme du week-end :

Exposition d'une quarantaine de peintres et des sculpteurs cévenols avec comme invité d'honneur **Réginaldo PARIS**. Venez en prendre plein les yeux avec les œuvres de Réginaldo PARIS ! Cette exposition se distingue par un foisonnement et une explosion de couleurs qui captivent le regard. Ses tableaux s'épanouissent à travers des compositions florales et des paysages aux accents de Provence, sa région natale. Leur composition, évoquant parfois le vitrail ou la mosaïque, ne manquera pas de vous surprendre.



Groupe latino Trio Mango

Samedi 22 novembre à 20h30,
salle Louis Benoît. Entrée libre au concert.
Buvette tenue par le **comité des fêtes.**

Le groupe TRIO MANGO s'inspire de Buena Vista Social Club en référence au célèbre club de musique de la banlieue de La Havane, à Cuba, qui, dans les années 1940, réunissait les plus célèbres musiciens de musique cubaine.

Repas argentin sur réservation au 07 68 07 58 00 ou directement sur le site du traiteur www.el-clasico.fr





Le mot

du conseiller délégué
aux festivités et aux animations.

L'été 2025 aura une nouvelle fois été placé sous le signe de la convivialité et du partage à Saint-Hilaire-de-Brethmas.

À travers quatre rendez-vous festifs, la commune a su rassembler habitants, visiteurs et artistes autour d'événements variés, mêlant culture, musique et plaisir de se retrouver.

Chaque rendez-vous a rencontré un beau succès populaire, confirmant l'attachement des habitants à ces moments de rencontre et d'échange.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, services techniques et administratifs, partenaires, artistes et exposants qui ont contribué à la réussite de ces manifestations.

Un grand merci également au public pour sa présence et son enthousiasme tout au long de l'été !

Abdrani Garouche



Cinéma de plein air

8 juin – Cinéma de plein air : une soirée magique sous les étoiles, appréciée des familles venues nombreuses profiter du film dans une ambiance détendue.



Fête de la Musique

22 juin – Fête de la Musique : les musiciens locaux ont fait vibrer le cœur du village dans une atmosphère joyeuse et participative.



Hommage à Jean Ferrat

5 juillet – Concert hommage à Jean Ferrat : un moment fort de l'été, salué pour la qualité artistique du spectacle et l'émotion partagée avec le public.



Marché nocturne

19 juillet – Marché nocturne : artisans, producteurs et exposants ont animé les rues, offrant aux visiteurs la découverte des saveurs et savoir-faire locaux.

Fête des associations



Le mot

du conseiller
délégué aux sports,

Beaucoup de monde cette année encore pour la fête des associations et du sport avec différents ateliers très prisés par les petits et grands.

Bernard Veirun



Ring de l'association Boxe savate St Hilaire



1^{ère} Fête du vélo

La première fête du vélo a eu lieu le 6 septembre en même temps que le forum des associations. Cet événement annuel s'inscrit dans le calendrier de la journée européenne de la mobilité et répond à un des objectifs du programme AVELO 3 porté par la municipalité avec le soutien technique et financier de l'ADEME (Agence de Développement et de Maîtrise de l'Énergie).

Il s'agit de réunir des partenaires associatifs, des professionnels du vélo, la gendarmerie pour la sécurité routière et bien d'autres concepteurs de véhicules innovant en matière de mobilité. Cette fête vient couronner le dispositif du SRAV « Savoir Rouler à Vélo » dispensé dans les écoles primaires et qui connaît un succès retentissant à la fois auprès des enseignants mais aussi des élèves.

José Gomez, vice-champion d'Europe Masters au lancer de poids

Déjà triple champion de France Master et détenteur des records nationaux dans les catégories M70 et M75, le Saint-Hilairois José Gomez (à gauche sur la photo) continue de briller au plus haut niveau.

Licencié à l'AC2A (Alès Cévennes Athlétisme Agglomération), il a décroché la médaille d'argent lors des Championnats d'Europe d'Athlétisme Masters 2025, organisés à Madère (Portugal) du 8 au 18 octobre.

Face à une forte concurrence venue des pays nord-européens, l'athlète s'est distingué en terminant 2^e du lancer de poids, devenant ainsi vice-champion d'Europe.

Une belle performance qui réjouit non seulement José Gomez, mais aussi son entraîneur Joël Fabreguettes, ainsi que tout le groupe de lanceurs et lanceuses du Throw Band JF – la team lanceurs de l'AC2A.



Téléthon

Téléthon 2025 Appel aux associations

La commune prépare l'édition 2025 du Téléthon et invite les associations locales à participer à cet élan de solidarité.

Animations, ventes, défis, spectacles... toutes les initiatives sont les bienvenues !

Faites part de vos propositions avant le 24 novembre 2025 à animation@shb30.com.

Ensemble, mobilisons-nous pour le Téléthon !

Concertation autour du projet de lotissement La Figuière



Cathy Brusset
adjointe au maire

Après l'examen de la première version du lotissement La Figuière (chemin de Saint-Hilaire à Trouillas), rejetée suite à la mobilisation de l'équipe municipale et des habitants, le nouveau projet est désormais élaboré en concertation avec les riverains.

Lors de la précédente réunion, le nombre de 12 logements, dont 6 logements sociaux, avait été validé. Une réunion en mairie a ensuite permis

de présenter l'esquisse proposée par le lotisseur, intégrant notamment des solutions pour la gestion des eaux pluviales.

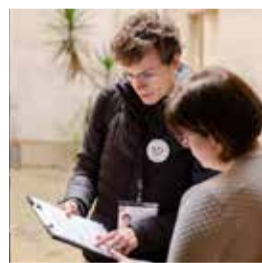
Cette rencontre a été l'occasion pour les riverains de faire part de leurs remarques, propositions sur ce projet et son intégration dans le quartier et pour la commune de rappeler les différentes étapes d'instruction de ce type de projet.

Nouveaux habitants et réunions de quartier : des rencontres conviviales

La commune a récemment accueilli les nouveaux habitants, présentant la vie locale, les services et associations dans un esprit convivial. Par ailleurs, les trois réunions de hameaux ont connu une bonne participation, permettant des échanges constructifs entre les habitants et la municipalité. Ces initiatives renforcent l'intégration, le dialogue et le lien entre tous les habitants.



Recensement de la population 2026 : une opération essentielle pour tous



Le recensement de la population 2026 se déroulera **du 15 janvier au 14 février 2026**. Cette opération, menée sur l'ensemble du territoire, permet de connaître le nombre d'habitants et de mieux adapter les services publics aux besoins de chacun (écoles, transports, équipements, etc.).

Avant le début du recensement, **les agents recenseurs** effectueront une tournée de reconnaissance du 2 au 14 janvier 2026 afin de préparer leur travail et de repérer les logements concernés.

Ces agents seront facilement **identifiables grâce à leur carte officielle** délivrée par la mairie. Nous comptons sur votre bon accueil lors de leur passage.

Afin de faciliter la démarche, les réponses par internet sont privilégiées. Cette solution, simple et rapide, permet de gagner du temps et de contribuer à un recensement plus écologique.

Le recensement est un acte civique, il est essentiel à la vie de votre commune. Merci de votre participation !

Noël des Seniors

Le CCAS a le plaisir de renouveler le traditionnel après-midi du Noël des seniors.

Rendez-vous le dimanche 14 décembre à 14h, à la salle Louis Benoit, pour un moment convivial et festif.



Evelynne Richard
adjointe au maire



Au programme : un spectacle de cabaret présenté par la compagnie Coup de Cœur, suivi d'un goûter offert à tous les participants.

Colis de Noël

Le CCAS offrira aux aînés de 80 ans et plus un colis de Noël.

Il sera distribué par les élus du vendredi 5 décembre au vendredi 19 décembre.



LISTE INITIATIVES

Les choix budgétaires sont souvent contestés. Ils satisfont les uns, laissent d'autres indifférents et peuvent même en irriter certains.

Un budget n'étant pas élastique, il impose des arbitrages, en d'autres termes tout ne peut être fait en même temps. Un projet d'investissement tel que celui de l'école J. ROUCAUTE a mobilisé des sommes considérables qui sont bien supérieures aux capacités d'autofinancement d'une collectivité comme la **notre**. Sans l'appui **des subventions qui nous ont permis de financer plus des 2/3 du projet** et le recours à l'emprunt, notre école n'aurait pas pu être réhabilitée. Au cours d'un mandat, il va de soi que de tels investissements structurants ne peuvent pas être multipliés en raison tout simplement du tarissement des recettes.

Cet emprunt nouveau contracté pour boucler le financement de notre école a certes alourdi l'encours de la dette de la commune mais sans toutefois mettre en danger sa solvabilité financière. En cette fin d'année 2025, le niveau d'endettement par habitant (environ 740 €) est strictement comparable au niveau moyen des communes appartenant à la même strate de population que Saint Hilaire. La commune retrouvera ainsi très rapidement sa pleine capacité d'emprunt.

Prétendre que les choix faits par notre équipe municipale s'apparentent à du gaspillage de fonds publics est une interprétation purement subjective et proche de la diffamation qui, en elle-même, est condamnable.

Il est utile de rappeler qu'une commune, contrairement à l'Etat ou un ménage, ne peut pas financer ses dépenses courantes par la dette. Elle a l'obligation de les financer par ses propres ressources en prenant soin de ne pas toutes les utiliser pour pouvoir dégager une épargne suffisante lui permettant de rembourser les annuités de capital. Cette règle force les élus locaux à la prudence dans la gestion des fonds publics et protège le citoyen contre tout risque de dérive. Il est à noter que cette règle ne s'applique pas à l'Etat dont la dette constitue plus de 80 % de la dette publique totale qui s'élève en 2025 à 3303 milliards d'euros.

Pour notre part, nous sommes restés fidèles à notre promesse de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition. En douze ans de mandat, nous n'avons pratiqué que deux revalorisations de ces taux et encore dans des proportions fort modestes. Il va de soi que cette option impose une grande vigilance dans la gestion des dépenses de fonctionnement dont il faut limiter la progression.

Dans la présentation du budget qui est publiée dans le courant du premier trimestre de l'année en cours, nous prenons soin de détailler les actions qui seront menées au cours de l'exercice budgétaire. Ainsi chaque administré peut, en toute transparence, connaître les choix opérés par la majorité et mesurer leur pertinence et leur cohérence. On peut certes débattre autour de ces choix mais on ne peut nier le fait qu'ils participent tous à la recherche d'un mieux vivre sur notre territoire et sont portés par la recherche de l'intérêt général.

Dans l'attente du prochain rendez-vous nous vous souhaitons de bonnes et belles fêtes de fin d'année.

Liste Initiatives pour Saint Hilaire, majorité municipale.

LISTE AGIR ENSEMBLE

Une autre gestion est possible.

Depuis le début du mandat, nous alertons sur les choix budgétaires de la majorité municipale. Aujourd'hui, les faits nous donnent raison : l'endettement de notre commune atteint un niveau préoccupant, les investissements sont mal ciblés, et les priorités (sécurité, voiries, équipements sportifs et associatifs) sont reléguées au second plan.

Une dette qui explose

En cinq ans, l'endettement de la commune a fortement augmenté. Cette dérive budgétaire fragilise l'avenir. Une commune trop endettée, c'est une commune qui voit sa capacité d'investissement réduite. Résultats probables : moins de services publics, plus d'impôts locaux et arrêt de projets urgents comme ceux de la rue de la Burguerine. Pendant ce temps 15 millions d'euros sont engloutis dans l'Ecoquartier ...pour 30 logements. Quel intérêt, quel retour pour les St Hilaïrois ?

Une autre utilisation possible des finances.

L'argent public n'est pas un chèque en blanc. Il doit être utilisé avec responsabilité, dans l'intérêt général. Il faut :

- Recentrer les budgets sur l'essentiel : entretien des écoles, rénovation des infrastructures sportives et de la voirie, amélioration de la sécurité.
- Identifier les marges de manœuvre financières, les gaspillages, et redéfinir les priorités.
- Jouer la transparence totale sur l'attribution des marchés publics et des subventions.

Des choix politiques contestables

Monsieur le Maire multiplie les dépenses de communication sur des projets d'aménagements sans concertation, tandis que les urgences (voiries, aménagement du vieux village, sécurité) sont ignorées. À titre d'exemple, 35000 € sont engagés pour réaménager la cour de l'école du village pourtant neuve. Ecologie punitive que cette cour poussiéreuse dont les parents et les enseignants se plaignent depuis le début. Ou encore 15000 € de travaux pour restaurer le stade après l'occupation illicite des gens du voyage. Notre commune a besoin d'une politique de terrain, connectée aux réalités vécues par les habitants. Avec par exemple :

- Une réduction progressive de l'endettement, sans sacrifier les services publics.
- Un plan pluriannuel d'investissement concerté, élaboré avec les habitants et les acteurs locaux.
- Un vrai soutien au tissu associatif, véritable levier de cohésion sociale.
- Un renforcement de la sécurité au quotidien.
- Un pilotage maîtrisé des charges de personnel.

La gestion actuelle montre ses limites. Nous continuerons à porter une voix responsable, exigeante, et tournée vers l'avenir. Les finances communales ne sont pas une variable d'ajustement : elles doivent être le levier d'un développement harmonieux, durable et équitable pour tous les habitants.

Sylvie GALTIER,

Patrick GUY,

Christine LOPEZ-THOMAS,

Samuel ESPERANDIEU,

Maryse BAUDRY-BOURGUET,

Olivier LELONG,

Elus d'opposition du groupe Agir ensemble pour St Hilaire de Brethmas



Brûler des végétaux dans son jardin : c'est interdit !

L'incinération des feuilles, branches et autres déchets de jardin à l'air libre est interdite par la loi (Article L541-21-1 du Code de l'environnement). Cette pratique présente des risques pour la santé, l'environnement et la sécurité, en produisant des polluants et en pouvant provoquer des incendies.

Pour se débarrasser des biodéchets, il est recommandé de :

- Les déposer à la nouvelle déchetterie (route de Nîmes)
- Les composter ou les transformer en paillis
- Empiler les branches plus épaisses pour favoriser la biodiversité

Des dérogations existent dans certains cas (absence de collecte, maladies végétales, lutte contre des espèces invasives). Respecter l'interdiction permet d'éviter amendes et troubles de voisinage tout en adoptant des pratiques écologiques.



1046 route de Nîmes
30560 St-Hilaire de Brethmas
T. 04 66 55 79 73
email : felisarl@aol.com
www.piscine-feli.com

Matériel de piscine
ETUDE-CONCEPTION-DISTRIBUTION-DEPANNAGE



Créateur de plateaux Fleur-vin-chocolat
Le premier distributeur 24/24 7/7 dans le Gard
Le plus grand choix de vins de stars
04 66 55 99 37



SRC
Société Régionale de Canalisation

- Travaux Publics
- Adduction d'eau
- Assainissement
- Eaux Pluviales
- Irrigation
- Terrassement
- Voiries
- Exploitation de roches calcaires
- Tri et traitement déchets inertes
- Travaux de traitement de l'amiante

Site : www.src-leygue.fr
Tél. 04 66 61 77 93
Mail : src@src-leygue.fr • Carrière de la Ferrière - 30140 THOIRAS

Etat civil d'avril à septembre 2025

naissances

Maethis ROTSEN CHEVALIER, né le 15 avril
Maëlo GROSSELIN, né le 25 avril
Zeynep DURSUN, née le 27 avril
Mylann LE GALL, né le 14 mai
Mia HERVIEUX SILES, née le 16 mai
Gloria SENTISHCHEVA, née le 16 juin
Elyana AÏT- ELDJOUDI, née le 24 juin
Malöe PICOT, née le 25 juin
Ensar ÖZDEMIR, né le 8 juillet
Olivia DUSSAUD DELENNE, née le 20 juillet
Isaï SIDANE, né le 11 août
Anaé RUSSIER, née le 25 août
Wendy VINCENT, née le 8 septembre
Hugo PACZKOWSKI, né le 19 septembre

Nous présentons nos meilleurs vœux aux parents et longue vie aux bébés !

mariages

Sébastien TEULE et Dolorès VIDREQUIN, le 10 mai
Berke BAS et Irem ARSLAN, le 17 mai
Christophe ERRERA et Julie CORDARO, le 07 juin
Rémi AUDEMARD et Alexandra BAUD, le 5 juillet
Fabien DILLENSCHNEIDER et Karine JOSSERAND, le 12 juillet
Quentin RÖDEL et Aude BEGUE, le 19 juillet
Vincent MERLE et Virginie BONNET, le 09 août
François GUYOT et Laura RECURT, le 30 août

Sincères félicitations aux nouveaux époux.

décès

Lucette SOUCHE veuve MIOTTI, décédée le 15 avril
Loïc DELENNE, décédé le 24 avril
Hélène PERALDI épouse KRIZ, décédée le 4 mai
Alain BAILLET, décédé le 07 mai
Mireille DELON épouse PONTIER, décédée le 21 mai
Aldo BURATTI, décédé le 24 mai
Emile CHABALIER, décédé le 19 mai
Monique PAULET, veuve CHAUDOREILLE, décédée le 29 mai
Alain BROUSSOUX, décédé le 23 juin
Daniel FAGES, décédé le 27 juin
Madeleine BRUN, veuve CREISSEN, décédée le 06 juillet
Irène GUIFFAULT, veuve BONNET, décédée le 10 juillet
Paulette ROUVIERE veuve BRAHIC, décédée le 01 août
Josette ROUX, veuve DENIS, décédée le 02 août
Myriam MERCADIER, épouse LAGANIER, décédée le 05 août
Isabelle GRIZAUT, veuve SERRANO, décédée le 06 août
Michel GINOUX, décédé le 13 août
Marcel MARTIN, décédé le 17 août
Jean MARTIN, décédé le 16 août
François NAIZOT, décédé le 22 août
André HOURS, décédé le 23 août
Virginia VENTURA, veuve IACONIS, décédée le 23 août
Christiane MARTINEZ veuve PONS, décédée le 25 août
Daniel CHAPTAL, décédé le 03 septembre
Christian ALLILAIRE, décédé le 06 septembre
Marcelle BRUN épouse BRUCHET, décédée le 20 septembre
Isabelle LLORENS veuve GUY, décédée le 22 septembre
Bernard REBOUL, décédé le 23 septembre

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil.



4750 habitants - 1390 hectares

Préfet : Jérôme BONET

Sous-Préfet : Émile SOUMBO

Mairie de St Hilaire de Brethmas

Tel. : 04.66.61.33.59 / Fax : 04 66 61 02 05

E-mail : mairie@shb30.com

Site web : www.sainthilairedebrethmas.fr

Bureaux ouverts tous les jours de :
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi après midi fermé au public

Directrice générale : Valérie CHAZAL

Médecins généralistes

• Centre de Santé du village :

Dr LAMIDIEU, Dr LECA et Dr PIAT

04 48 61 00 00

• Centre de Santé de la route de Nîmes :

Dr GUL, Dr VALGALIER 04 66 52 95 21

• La Jasse de Bernard :

Dr CROS-DELPON 04 66 78 89 58

Sage femme

Centre de santé du village :

Mme GASA

04 48 61 00 00

Orthophoniste

Isabelle LEBLOND : 04 66 30 95 41

Sophie MALICOT : 06 89 18 09 72

Ostéopathe

Mathis BUDET : 07 67 47 86 08

Podologue :

Thomas CARMONA : 07 61 25 43 27

Psychanalyste

Françoise GHIENNE : 07 87 59 86 27

Psychologue clinicienne

Danielle HUYNH : 06 40 60 52 03

Mickaël LALLEMAND : 06 21 61 81 80

Infirmiers - infirmières

Laurence AGNIEL BATAILLE : 06 03 02 05 74

Myriam ANTEZAK : 06 71 60 94 38

Leila BOUROUANE : 04 66 61 05 85

Anais CAIRETY : 06 25 31 06 04

Christine CHEYREZY : 04 66 86 34 31

Boris GRASSET : 06 15 77 63 42

Marie-Christine HALLE : 06 78 58 52 70

Melissa HASSINI BENRABIA : 06 03 23 33 40

Marion LASTRE : 06 15 40 14 43

Karine LAURET : 04 66 24 65 82

Virginie MOISE : 06 59 58 31 44

Charlène MOURRE : 07 87 69 35 26

Annie PUECH : 06 83 52 02 34

Lucie VARRAUD : 06 29 56 29 26

Pharmacies

CHAINIEUX : 04 66 61 05 81

LE COSTOEC : 04 66 30 13 08

Masseurs - Kinésithérapeutes

Samuel CLAUDE : 04 66 78 60 79

Lucas JEANNOT : 04 66 78 60 79

Philippe SIDAOUI : 04 66 56 62 50

Dentistes

Marion DOMERGUE, Agathe ROBERT,

Jean-Louis ROBERT 04 66 86 90 05

dentistes.lajasse@gmail.com

Vétérinaires

Olivier JOUANEN & Fabienne TENDEL :

04 66 56 83 83

Ambulance-taxi

SAINT HILAIRE AMBULANCE : 04 66 56 74 77

TAXI BILLY : 07 51 16 84 82

TAXI UZES : 06 82 65 22 73

Pompes funèbres

POMPES FUNÈBRES GIRARD : 04 11 71 91 93

SAINT HILAIRE AMBULANCE : 04 66 56 74 77

Divers

La Poste : 04 66 25 50 73

Maison de retraite

«Les jardins de St Hilaire : 04 66 60 68 60

Halte-garderie

«La clé des Champs» : 04 66 24 48 01

Liste des assistantes maternelles agréées sur

www.sainthilairedebrethmas.fr

Permanences de l'assistante sociale :

en mairie le jeudi de 14 à 15h, (sauf le 4e jeudi du mois) Contact permanent au 04 66 86 16 52

Alès Agglomération : 04 66 78 89 00

Objets encombrants :

04 66 61 33 59 (Numéro d'inscription).

Ramassage **GRATUIT** sur demande

Gendarmerie : 04 66 83 50 37

L'écho de Saint Hilaire

Directeur de publication : Jean-Michel PERRET

Rédaction et conception :

la commission communication,

le chargé de communication

Cédric Philippot et Vriens Design

Photo : Service communication

Régie publicitaire et impression :

Régie municipale et JF impression



La commune recrute des agents recenseurs

Dans le cadre du prochain recensement de la population, la commune recrute des agents recenseurs.

Si vous êtes intéressé(e) par cette mission, merci d'adresser votre candidature à l'adresse suivante : mairie@shb30.com



AGENDA

NOVEMBRE

LES LOTOS



► **Samedi 29 novembre à 20h30**
* **Loto du club Taurin le St Hilaire**

COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Dimanche 18 janvier à 15h**
* **Loto de l'APE Ecole René Deleuze**

COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Dimanche 25 janvier à 15h**
* **Loto des Petit'Bulles**

COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Dimanche 1er février à 15h**
* **Loto de l'APE Ecole Josette Roucaute**

COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Dimanche 22 février à 15h**
* **Loto de l'association Orlita compétition**

COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Dimanche 1er mars à 15h**
* **Loto "Les Retrouvailles"**

COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Dimanche 8 mars à 15h**
* **Loto Omnisport football**

COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Dimanche 15 mars à 15h**
* **Loto de la société de chasse**

COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Samedi 15 novembre 2025 à 21h**
* **Concert Restos du Coeur**
Hommage à Jean Ferrat



SALLE LOUIS BENOIT - ENTRÉE LIBRE

► **Du 21 au 23 novembre**
* **11^{ème} Salon des arts**



Programme complet page 10
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Samedi 22 novembre à 20h30,**
* **Concert TRIO MANGO**

SALLE LOUIS BENOÏT

► **Vendredi 28 novembre à 21h**
* **Concert de chorales avec orchestre**



SALLE LOUIS BENOIT

DECEMBRE

► **Du 6 au 7 décembre 2025**
* **Téléthon - Marché de Noël**



SALLE POLYVALENTE M. SAUSSINE

► **Dimanche 14 décembre à 14h30**
* **Noël des seniors**



Spectacle offert par le CCAS
SALLE LOUIS BENOIT

► **Samedi 20 décembre de 13h30 à 18h**
* **Noël des enfants**



COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

► **Vendredi 26 décembre**
* **Marche aux flambeaux**



La ville de St Hilaire de Brethmas vous propose une déambulation enflammée à travers le village. Vin chaud offert place Eugène Daufès à l'issue du parcours. Déambulation en musique.
RENDEZ-VOUS À 19H30
AU PARKING DE LA SALLE LOUIS BENOIT

► **Mardi 30 décembre à 21h**
* **Concert gospel**

Entrée libre

EGLISE DE SAINT HILAIRE DE BRETHMAS,
PLACE EUGÈNE DAUFÈS

JANVIER

► **Vendredi 9 janvier à 19h**
* **Vœux du maire**



Entrée libre COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Dimanche 11 janvier à 15h**
* **Concert de l'Épiphanie**
et gâteaux des rois



COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

FEVRIER

► **Dimanche 8 février à 12h**
* **Repas des aînés**



COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Vendredi 13 février à partir de 20h**
* **Festival de chorales**



COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Vendredi 13 février 14h à 19h**
* **Don du sang**

SALLE LOUIS BENOIT

MARS



CITOYENNETE Elections municipales

1er tour

► **Dimanche 15 mars 8h à 18h**

2nd tour

► **Dimanche 22 mars 8h à 18h**

3 bureaux de vote :
Secteur du village :
hôtel de ville (Mairie)

Secteur de la Jasse de Bernard :
Ecole René Deleuze
à la Jasse de Bernard

Secteur du Mas Bruguier :
Pôle enfance jeunesse
(Rue André Schenk)

Recensement
de la population 2026



Recensement de la population 2026

Il se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026.

Les agents recenseurs effectueront une tournée de reconnaissance du 2 au 14 janvier.

Ils seront identifiables grâce à une carte officielle d'agent recenseur.

Nous comptons sur le bon accueil qui leur sera réservé.

Les réponses par internet sont privilégiées pour plus de simplicité.

